



## La personne de confiance

### Son rôle

- Accompagner les patients aux RDV médicaux
- Consultant par l'équipe médicale en cas de dégradation de l'état de santé du patient

### Ses limites

- Pas d'accès au dossier médical
- N'a pas accès aux informations que le patient ne souhaite pas communiquer

### Qui choisir ?

- Proches
- Parents / Enfants
- Conjoint(e) / compagnon(e)

### A savoir

- Désignation écrite
- Révocable Modifiable / à tout moment
- Fait à chaque hospitalisation
- Patient sous curatelle peut désigner une PC, pas les patients sous tutelle



## La personne de confiance

### Son rôle

- Accompagner les patients aux RDV médicaux
- Consultant par l'équipe médicale en cas de dégradation de l'état de santé du patient

### Ses limites

- Pas d'accès au dossier médical
- N'a pas accès aux informations que le patient ne souhaite pas communiquer

### Qui choisir ?

- Proches
- Parents / Enfants
- Conjoint(e) / compagnon(e)

### A savoir

- Désignation écrite
- Révocable Modifiable / à tout moment
- Fait à chaque hospitalisation
- Patient sous curatelle peut désigner une PC, pas les patients sous tutelle



## La personne de confiance

### Son rôle

- Accompagner les patients aux RDV médicaux
- Consultant par l'équipe médicale en cas de dégradation de l'état de santé du patient

### Ses limites

- Pas d'accès au dossier médical
- N'a pas accès aux informations que le patient ne souhaite pas communiquer

### Qui choisir ?

- Proches
- Parents / Enfants
- Conjoint(e) / compagnon(e)

### A savoir

- Désignation écrite
- Révocable Modifiable / à tout moment
- Fait à chaque hospitalisation
- Patient sous curatelle peut désigner une PC, pas les patients sous tutelle



## La personne de confiance

### Son rôle

- Accompagner les patients aux RDV médicaux
- Consultant par l'équipe médicale en cas de dégradation de l'état de santé du patient

### Ses limites

- Pas d'accès au dossier médical
- N'a pas accès aux informations que le patient ne souhaite pas communiquer

### Qui choisir ?

- Proches
- Parents / Enfants
- Conjoint(e) / compagnon(e)

### A savoir

- Désignation écrite
- Révocable Modifiable / à tout moment
- Fait à chaque hospitalisation
- Patient sous curatelle peut désigner une PC, pas les patients sous tutelle